

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En somme, il s'agira de savoir ce que l'on préfère de la misère ou du travail.

Peut-être se rappellera-t-on le maître argument de M. Léon Blum pour défendre la loi des 40 heures... On lui objectait que, les autres pays s'étant refusés à cette mesure, la France allait se frapper elle-même d'un coup terrible qui ferait la joie et la fortune de ses concurrents puisqu'elle se condamnerait à produire moins et à produire plus cher !

— Pas du tout ! répliquait M. Léon Blum. Et par une série de raisonnements subtilement déduits il expliquait que la réduction du nombre d'heures serait largement compensée par l'augmentation du rendement horaire. Ayant à travailler moins longtemps la « classe ouvrière » travaillerait davantage. Elle produirait en 40 heures plus qu'autrefois en 48 !...

Toute l'économie de la réforme était basée là-dessus.

Ah ! ce « rendement horaire », ce qu'on a pu nous le servir pendant des semaines. Avec ça, on avait répondu à tout.

Or, il advint de cette prophétie ce qu'il est advenu de toutes celles qu'a faites M. Léon Blum. Il est arrivé le contraire de ce qu'il avait dit. Exactement le contraire !...

Et quand il fut bien avéré, après plusieurs mois d'expérience, que le « rendement horaire », au lieu d'augmenter, avait diminué, que l'on produisait moins dans chacune des 40 heures qu'on ne produisait auparavant dans chacune des 48 et qu'ainsi la production se trouvait réduite beaucoup plus encore qu'on n'avait pu l'imaginer, alors les chefs socialistes furent consternés... Le système s'écroula par la base.

Dans le privé, ils avouaient la faillite de leur réforme... Mais, en public, ils continuaient à la proclamer magnifique, sublime, une des merveilles du monde. Et, bien entendu, inébranlable et sacrée.

Voici tout de même que le ministre Daladier — dont c'est à la fois le malheur et la chance de succéder à M. Léon Blum — vient de porter sur elle une main sacrilège.

Notre excellent confrère, Le Front Économique, (organe de la Confédération Générale des syndicats de classes moyennes) exprime ainsi sa satisfaction :

« Enfin, la semaine de quarante heures a été « aménagée ». Les décrets publiés hier matin à l'« Officiel », estimant qu'il est inutile d'apporter certaines modalités d'application à la loi, autorisent, d'une part, la récupération des heures perdues par suite d'interruption collective de travail, d'autre part des heures supplémentaires de travail ». En d'autres termes, le gouvernement s'est rangé à Paris à la suite de M. Eibel qui réclamait depuis déjà longtemps l'année de 2.000 heures.

« Ce n'est pas nous qui nous élevons contre une telle mesure. La principale critique que nous portons contre la semaine de 40 heures, c'était précisément sa rigidité, son absence totale de souplesse. La décision que vient de prendre le gouvernement ne peut donc qu'avoir notre approbation ».

Est-ce à dire que la question soit définitivement réglée ? Notre confrère ne le pense pas. D'autres arrangements se révéleront nécessaires à la reprise économique. Il ne faut pas moins saluer celui-ci que son succès ne fut-ce que parce qu'il rompt l'espèce de charme qui s'était établi autour de cette loi. Il prouve que, telle qu'on la faite, elle se réalise pas « l'arche sainte » qu'il faut adorer dans une admiration muette et le front dans la poussière !

Notre confrère, Maurice Colrat, fait observer que la durée moyenne de travail en France est de vingt-trois heures cent inférieure à la durée

moyenne du travail en Allemagne et en Angleterre. Pour que la production fût égale, il faudrait donc que le rendement horaire du travailleur français fut de trente pour cent supérieur à celui du travailleur allemand ou anglais.

Ce qui est manifestement impossible, même si, à la longue, ce fameux rendement horaire venait à s'améliorer.

La question est de savoir si l'on est résolu à admettre que la production étrangère domine à perpétuité celle de notre pays. Dans ce cas, le sort de celui-ci est fixé. Avec plus ou moins de lenteur et par la voie d'un appauvrissement progressif, il s'achemine vers l'inévitable ruine... Alors, il n'y aura plus que de la misère à partager.

Mais il faudra bien améliorer cette production si l'on veut que la France puisse vendre et par conséquent se procurer les moyens d'acheter. Il faudra bien améliorer cette production si l'on veut fournir aux Français les ressources d'une existence digne des pays civilisés.

En somme, il s'agira de savoir ce que l'on préfère de la misère ou du travail.

Emile LAPORTE.

— O — O —

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Où sont-elles ?

Voici venu le 40^e anniversaire de la mort tragique d'Elisabeth de Bavière impératrice d'Autriche, qui tomba en 1898, sous le poignard de l'anarchiste Luccheni.

Sait-on que quelques semaines avant sa mort, l'impératrice avait envoyé, à Corfou, un incomparable collier de perles qui lui avait été donné aux premiers temps de son mariage, par François-Joseph. Vers 1895, les perles magnifiques avaient commencé à perdre un peu de leur orient et de jour en jour elles semblaient se flétrir davantage. L'impératrice se désespérait : elle avait en vain consulté les bijoutiers les plus experts, nul ne s'était chargé de rendre aux perles leur éclat primitif.

Un vieux juif, cependant, un beau matin, indiqua à Elisabeth le remède désiré ; elle n'avait qu'à plonger les perles pendant quelques mois dans la mer et le collier retrouverait sa magnificence primitive. C'était en mai 1898 ; l'impératrice se laissa convaincre ; elle envoya son collier à un moine corfote en qui elle avait toute confiance et lui écrivit qu'elle attendait de lui. Le 11 juin, par une nuit claire et une mer tranquille, le moine aidé par un pêcheur grec dont l'histoire n'a pas conservé le nom, alla accrocher le collier dans un creux de rocher sous-marin, au pied du fameux Arctichion. Il pensait aller le retirer six mois après. Le 2 août suivant, le moine disparaissait mystérieusement, en allant porter des secours à une vieille femme qui expirait d'ailleurs le même jour. En septembre, l'impératrice fut assassinée. Le pêcheur qui avait accompagné le moine dans son expédition nocturne se noya à la fin de novembre de la même année 1898. La légende affirme cependant qu'il avait confié son secret à un vieux corfote qui, ajoute-t-on, vivait encore, mais dont nul n'a jamais pu préciser le nom. Depuis mai 1898, les perles sont toujours sous l'eau. Qui saura les retrouver ?

R. D.

Accords commerciaux italo-allemands

Une série d'accords commerciaux sont conclus entre l'Allemagne et l'Italie.

La date à laquelle le tarif douanier allemand sera étendu à l'Autriche, fait l'objet d'un règlement particulier.

Le communiqué fait remarquer que l'ensemble des problèmes résultant pour l'Allemagne et l'Italie du rattachement de l'Autriche au Reich se trouvent ainsi réglés.

Les accords régissent en particulier la question délicate du port franc de Trieste.

Le privilège de ce port franc accordé à l'Autriche par l'Italie, en vertu de protocoles de Rome, n'a pas été maintenu pour l'Allemagne.

L'Italie se borne à concéder au Reich des tarifs préférentiels pour l'usage de ce port.

Informations

Les accords de Montreux

Le conseil des ministres qui s'est réuni ce matin a approuvé diverses mesures de législation d'ordre militaire et ratifié l'adhésion de l'Italie aux accords de Montreux, relatifs au régime des Détroits.

Election législative de Saintes

Le scrutin de ballottage pour l'élection législative a donné les résultats suivants :

Inscrits, 27.987 ; votants, 21.975 ; blancs ou nuls, 532 ; suffrages exprimés, 21.443.

Ont obtenu : MM. le docteur De-launay, radical-socialiste, anti-marxiste, 11.447 voix, élu ; Maudet, socialiste, S.F.I.O., 9.614 ; divers, 378.

Il s'agissait de remplacer M. Pamal-de, élu sénateur.

Le chômage

D'après la statistique hebdomadaire du chômage publiée par le ministère du travail au « Journal Officiel », il résulte qu'à la date du 21 mai, le nombre des chômeurs inscrits est de 384.939 au total dont 275.534 hommes et 109.405 femmes.

La semaine dernière, le total était de 389.271. Il y a donc cette semaine, une diminution de 4.332 chômeurs inscrits.

L'an dernier, pendant la semaine correspondante de mai, on avait compté 351.846 chômeurs inscrits. Par comparaison avec ce dernier chiffre, on voit qu'il y a, cette semaine, une augmentation de 33.093 chômeurs inscrits.

Le réarmement de l'Angleterre

Dans un discours, M. Horé Belisha, ministre de la guerre, a souligné que la Grande-Bretagne dépensait actuellement pour son réarmement une somme approximative d'un million de livres sterling, par jour, et que ceux qui avaient été les derniers à ouvrir les yeux sur la nécessité de cette politique de dépense étaient maintenant les premiers à trouver qu'on n'allait pas assez vite dans cette voie.

La Suisse et la neutralité

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition de l'art tessinois des seize et dix-septième siècles, le conseiller fédéral, M. Motta, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« La neutralité est un principe de protection pour l'Etat. Elle ne signifie pas indifférence et non plus renonciation à émettre un jugement sur ce qui se passe autour de la Suisse. Mais elle oblige les autorités qui représentent l'Etat à ne rien entreprendre à l'avantage ou au préjudice des pays qui ont des différends entre eux. »

Après l'Anschluss

Suivant une décision du Führer, la ville de « Sankt Polten » sera dorénavant la capitale de la Basse-Autriche, province qui portera le nom de Basse-Danube. Les services de l'administration seront transférés dans quelques jours, de Vienne, actuellement capitale de la Basse-Autriche, à Sankt Polten.

Le Parlement irlandais dissous

Le Parlement est dissous. Des élections au Dail auront lieu le 17 juin et la nouvelle Assemblée se réunira le 27 juin.

Un gouvernement jouissant d'une majorité parlementaire précise se trouvant régulièrement à la merci de combinaisons de partis défendant les intérêts de certaines parties seulement de la population ne saurait mener l'œuvre nationale comme il le faudrait.

On apprend que huit des ministres irlandais ont annulé les dispositions prises pour prononcer des discours publics dimanche prochain.

Au Mexique

Après la rumeur non confirmée de la capture par les troupes fédérales mexicaines du général Cedillo, les communications ont été interrompues, hier soir, entre le général rebelle et ses partisans habitant le Texas.

On sait que les troupes du président Cardenas recherchent le poste de radio à ondes courtes au moyen duquel le général Cedillo restait en contact avec ses lieutenants dans tout le Mexique.

Il est possible que le brusque silence de ce poste ait provoqué le bruit de l'arrestation du général Cedillo.

Le conflit sino-japonais

On annonce officiellement qu'après de violents combats, les Chinois ont repris Sanyachi, au nord de Len-Feng.

Cent marins britanniques sont arrivés à Canton par train spécial, au plus fort du bombardement. Les autorités anglaises déclarent que tous sont sains et saufs.

EN PEU DE MOTS...

— A Paris, dans un vieux mur, rue Floral, à Bagnole, des ouvriers ont découvert un trésor : des louis d'or à l'effigie de Louis XIV, d'une valeur de deux millions et demi.

— De violentes secousses sismiques, accompagnées d'un fort grondement, ont été ressenties dans toute la région de Queyras, ainsi que dans le Briançonnais.

— M. Lossierand, communiste, a été élu dimanche, conseiller municipal du quartier de Plaisance, 14^e arrondissement de Paris.

— Il y aurait actuellement 35.028.682 appareils en ordre de marche dans le monde. L'Amérique vient en tête, avec 18 millions d'appareils. En Europe, c'est l'Allemagne qui tient le premier rang avec plus de 3 millions d'appareils. L'Angleterre n'occupe que le 3^e rang et la France, le 4^e.

— En vue de commémorer la coupe du monde de foot-ball, le ministère des P.T.T. émettra au cours du mois de juin, un timbre poste commémoratif de grand format, imprimé en taille douce.

— M. Pierre-Etienne Flandin, député de l'Yonne, ancien président du Conseil, a présidé dimanche à Montauban une manifestation organisée par l'Alliance démocratique.

— Le Président de la République a reçu, en audience officielle, M. Le Tellier, qui lui a remis les lettres par lesquelles, le roi des Belges l'accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, à Paris.

NOS ÉCHOS

Robe de musée.

Emilienne d'Alençon avait, dit-on, avant la guerre un boléro coupé dans un brocard si précieux qu'il valait un million.

De nos jours un pareil prix n'a certainement jamais été atteint, et la robe de Mistinguett dont tout Paris parla, il y a de cela quatre ans — extraordinaire assemblage de plumes et d'aigrettes de paradis — ne coûta que 150 à 200.000 francs.

Depuis quelques jours une grande couturière du faubourg Saint-Honoré travaille en grand secret pour la belle Marlene Diétrich. L'étoffe employée ne sera facturée que 1.500 francs le mètre. Ce n'est déjà pas si mal. Mais il y a mieux. Elle est tissée, exclusivement, par des artisans évenols à la vitesse de... 40 centimètres par jour. Fils d'or et d'argent entremêlés, dessins d'une finesse remarquable.

Quel vernissage en perspective à Hollywood !

La Vérité sort.

— Dis donc, papa...
 — Oui, ma petite chérie.
 — Je voudrais te demander quelque chose.

— Mais certainement, mon trésor. Tu vas avoir cinq ans, et pour ton anniversaire je te donnerai...
 — Oh ! Ce n'est pas ça. Je voulais te demander pourquoi tu ne vas plus à la pêche ? Maman dit qu'elle a tellement la paix pendant ce temps-là...

Conversations.

Entre femmes :
 — Paul m'a donné son cœur, hier.
 — Eh bien ! Je te conseille d'en avoir grand soin et de t'en servir avec précaution.

— Pourquoi ?
 — Parce que, il y a trois semaines, il m'a dit que je le lui avais brisé...

Peu intéressant

Le père, appelé à l'hôpital parce que son fils vient d'avoir un accident de voiture :
 — Mais, docteur, pour l'amour du ciel, dites-moi ce qu'il a ?
 Le chirurgien, très calme. — Oh ! C'est un très banal cas de « baisers sur la bouche, à 80 kilomètres à l'heure ».

Télépathie.

— Etes-vous d'accord avec la théorie selon laquelle le mari et la femme pensent la même chose ?

— Oh ! oui, certainement. Par exemple, en ce moment, ma femme est en train de penser à ce qu'elle va me dire, parce que je rentre tard ce soir... et moi aussi.

Pauley.

La mort de l'excellent Pauley bouleversa beaucoup de ses camarades des Nouveautés. Christiane Dor qui était sa partenaire dans plusieurs scènes de la revue de Rip, était particulièrement émue.

Et elle laissa échapper, en parlant de Mme Pauley :
 — Elle perd gros !

Remarque.

— En employant vos bras d'une certaine manière, il est possible de vous garer d'un taureau qui vous attaque, dit un fermier.

APRÈS LE DISCOURS DE GÈNES

ENTENTE ITALO-ALLEMANDE ?

Donc, l'Allemagne vient de conclure avec l'Italie un nouveau pacte d'amitié éternelle, La France et l'Angleterre ont beaucoup fait pour ce rapprochement qui n'est pas dans la nature des choses. L'analogie superficielle des régimes politiques ne suffit pas à modifier les données constantes de l'histoire.

L'Italie a déjà fait partie de l'Empire ; puis elle a été unie par force à l'Autriche, Mais son histoire est pleine de ses efforts pour se dégager, pour conquérir l'indépendance. Œuvre subtile mais artificielle du génie de Bismarck, la Triple-Alliance ne servait en rien les intérêts italiens. Elle s'est relâchée, puis rompue, quand l'Allemagne a prétendu l'utiliser pour des ambitions purement germaniques. Les Allemands n'ont d'ailleurs jamais pardonné aux Italiens ce qu'ils nomment leur « trahison ». Plus d'un officier allemand songeait, en abordant le Brenner, à la revanche sur l'Italie. Plus d'un Italien, et sans doute Mussolini tout le premier a dû penser au péril germanique, à l'attrait irrésistible qu'exercent sur les imaginations allemandes la plaine lombarde, la Méditerranée, l'Adriatique. Cependant l'Italie a laissé faire l'Anschluss. Elle vient, semble-t-il, dans une sorte de délire collectif, d'acclamer Hitler et son armée.

Quelques-uns, chez nous, s'en étonnent, accusent l'Italie. Mais Rome ne pouvait plus rien empêcher.

En juillet 1934, la menace italienne avait arrêté l'Allemagne, prête à profiter du putsch des nazis autrichiens. Mais alors l'armée allemande n'avait pas recouvré sa force ; la France pouvait encore intervenir dans la zone rhénane démilitarisée. Depuis ce moment, la France a laissé l'Allemagne récupérer et fortifier la ligne du Rhin. L'Italie a sacrifié en Ethiopie une partie de son armée. Hors d'état de se mesurer seule avec l'Allemagne, ne pouvant compter sur aucun secours extérieur, l'Italie doit subir ce qu'elle déplore, mais ne pouvait plus éviter.

Or, l'Allemagne garde à l'égard de l'Italie des sentiments ambigus. Beaucoup d'Allemands des milieux dirigeants restent hostiles à l'Italie. Ils rappellent les brutalités du préfet italien de Bolzano contre les Allemands du Tyrol ; ils dénoncent les visées de l'Italie sur le Cameroun, font valoir qu'un accord italo-allemand restera de peu de rendement. L'Allemagne ne peut attendre de l'Italie ni matières premières, ni denrées alimentaires. L'Italie peut à peine se nourrir elle-même ; elle n'a ni fer ni charbon ; elle n'a besoin ni de main-d'œuvre allemande ni de techniciens étrangers. Enfin, elle ne représente plus, aux yeux de certains Allemands, une force militaire appréciable.

Pourtant, Hitler et ses amis ne se sont jamais laissés ébranler. Ils ont maintenu invariablement la politique italienne défendue par Mon Combati. L'Allemagne hitlérienne n'a pas cessé d'offrir à une Italie parfois embarrassée et réticente une amitié souvent indiscrette. Elle ne lui a pas tenu rigueur de son intervention lors de l'assassinat de Dollfuss. Elle a toujours invoqué l'analogie réelle ou apparente du fascisme avec l'hitlérisme qui vient de s'affirmer à nouveau au

Albert RIVAUD.

La plupart des gens préfèrent recourir dans ce cas à l'emploi de leurs jambes.

Confiance.

— Il m'est impossible de prendre des vacances.

— Pourquoi ? Votre bureau pourra très bien marcher tout seul.

— Oh ! oui, je le sais, mais je ne tiens pas à ce que le patron s'en aperçoive.

Au Crédit municipal.

— Mais, Madame, vous ne pouvez pas engager votre mari.

— Je le sais, Monsieur, mais il a au doigt une bague de diamant que je n'arrive pas à lui enlever...

Le voyage de Hitler est d'abord un acte de propagande intérieure à l'adresse des nazis d'Allemagne et d'Autriche. Il leur rappelle la continuité de la politique du Führer, la fixité inébranlable de ses desseins. Il montre aux Autrichiens qu'ils n'ont plus rien à attendre de l'Italie. La splendeur de l'accueil ménagé aux Allemands leur apprend, s'ils en doutaient, que l'Allemagne est forte, redoutée et qu'elle n'a plus à craindre l'isolement dont elle avait souffert si longtemps. C'est encore une manifestation à l'adresse des Français et des Anglais qui se flattaient de rompre le front des dictatures.

Mais de son côté, Mussolini utilise la présence du Führer, du chef de la plus grande armée du monde, pour raviver l'orgueil millénaire italien, pour faire voir au peuple italien dans quelle estime il est tenu à l'étranger, pour lui faire sentir une fois de plus tout ce qu'il doit au génie de son Duce. D'autres mobiles plus subtils s'ajoutent à ceux-là. La France, l'Angleterre commencent à rechercher l'amitié de l'Italie. Le discours de Gènes leur fait voir que cette amitié doit être payée à son prix, que le fascisme ne se contentera pas de satisfactions morales et qu'il faut réellement lui faire des concessions substantielles. L'Allemagne, après les expériences d'Ethiopie et d'Espagne, est peut-être sceptique sur la force italienne. On lui démontrera que les troupes italiennes méritent le respect, que l'aviation fasciste n'est pas inférieure à celle du Troisième Reich, qu'une descente allemande en Lombardie se heurterait à des résistances redoutables.

De son côté, Hitler entend éblouir les Italiens par la perfection de sa police, par la compétence des experts qui l'ont suivi et, sans faire sentir la menace, il appelle l'attention de Mussolini sur le danger que trop d'indépendance pourrait faire courir à l'Italie. Il entend le disposer à écouter avec faveur les projets que les techniciens allemands n'ont pas manqué d'apporter.

Sans doute rien de décisif n'a été réalisé. Mais l'Allemagne sera présente invisiblement à toute négociation italo-anglaise ou italo-française et ses intérêts vitaux ne pourront pas être négligés. Hitler compte, peut-être à tort, sur l'effet de suggestion déterminé par le spectacle de la force allemande, sur la contagion d'enthousiasme que sa présence a dû provoquer.

L'avenir dépend de l'adresse et de l'énergie de la France et de l'Angleterre, de leur clairvoyance, du tact avec lequel elles sauront percevoir et utiliser discrètement les impondérables. Rien ne serait perdu, si l'on pouvait compter sur l'intelligence et sur la décision de la diplomatie franco-anglaise. Par malheur, l'expérience d'un passé tout proche nous montre qu'elle a possédé, à un degré rare, le talent de manquer les occasions. — (Le Capital).

Albert RIVAUD.

Duel.

Le curieux. — Tiens ! Qui est ce géant qui parle à un des témoins ?

Titi. — C'est lui qu'on a fait venir pour mesurer les trente pas entre les adversaires.

L'endroit rêvé.

Le médecin (au chef de bureau). — Vous avez un urgent besoin de repos ! Restez donc chaque jour deux heures de plus au bureau.

Le martyr de l'obèse.

— Ah ! ma chérie, il me suffirait de perdre encore une dizaine de kilos pour pouvoir te servir dans mes bras...

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

X^e Congrès National des Anciens Combattants du Front

A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE DU 3 AU 6 JUIN 1938

L'Association des Anciens Combattants du Front tiendra son dixième Congrès National à Villefranche-de-Rouergue, du vendredi 3 au lundi 6 juin.

Nous publions prochainement le programme détaillé de ses travaux.

La journée du dimanche de Pentecôte sera celle du grand rassemblement des combattants. Ils seront sept mille, au moins, dans la vieille Bastide du XIII^e siècle. Déjà un banquet de plus de quatre mille couverts est prévu. Toute une esplanade ombragée est garnie de hangars où sont piquetés les pieds des tables. Douze tonnes de bûches seront tendues. L'assemblée générale aura été tenue auparavant sur la place Notre-Dame, admirable forum entouré d'arcades, dominé par l'énorme clocher.

Le Congrès s'est assuré, pour cette journée, un président d'un prestige hors de pair, René Fonck, l'as des as le plus illustre survivant des aviateurs de la Grande Guerre, arrivée à Villefranche en avion pour venir prendre la tête de ses camarades combattants.

A l'occasion du Congrès National de la Fédération des Anciens Combattants du Front à Villefranche-de-Rouergue, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera les 4 et 5 juin 1938, au départ de toutes les gares situées dans les départements suivants : Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Garonne, Lot, Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Tarn, Tarn-et-Garonne pour Villefranche-de-Rouergue, des billets spéciaux en 3^e classe, à demi-tarif valables uniformément jusqu'aux derniers trains partant de Villefranche-de-Rouergue le 6 juin, avant 13 heures.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Carte d'identité des étrangers

La Préfecture nous communique : Il est rappelé aux étrangers en situation irrégulière que le délai imparti pour déposer leur demande de carte d'identité auprès du Maire ou du Commissaire de Police de leur résidence expire le 31 mai 1938. Passé cette date, l'étranger qui aura omis de solliciter la carte d'identité sera, sans préjudice des amendes fiscales, passible d'une amende de 100 à 1.000 francs et d'un emprisonnement de 1 mois à 1 an.

Les photographies à fournir, au nombre de cinq, ne devront plus être comme auparavant : « de face et sans chapeau » mais « de profil droit, oreille dégagée et sans chapeau ».

En outre, les demandes concernant le renouvellement des cartes d'identité à validité normale de trois ans doivent être présentées non plus au cours du trimestre qui suit l'expiration de validité de ce titre de séjour, mais au cours du trimestre qui précède l'expiration de la 3^e année de validité de la carte.

Les demandes de prorogation de validité des cartes d'identité temporaires à durée limitée doivent être présentées aux autorités compétentes 15 jours au moins avant la date d'expiration de ces titres de séjour.

Il est également rappelé à tout locuteur, professionnel ou bénévole, l'obligation de déclarer, à la Mairie ou au Commissariat de Police, qu'il héberge un étranger.

Les infractions à cette obligation seront punies d'une amende de 5 à 15 fr., sans préjudice des poursuites qui pourront être intentées et des mesures d'exclusion qui pourront être prises à l'encontre des locuteurs de nationalité étrangère qui soient professionnels ou particuliers.

Hygiène sociale

Notre compatriote, M. le docteur Pierre Theil, de Calvignac, est nommé inspecteur adjoint d'hygiène sociale à Brive. Félicitations.

A la Cour d'appel d'Agen

M. Feyt, entrepreneur de maçonnerie, travaillant à la réfection de la toiture du Magasin des tabacs, jeta imprudemment dans la rue une tuile qui atteignit à la tête le jeune Lestrade, entrant du lycée.

A la suite de cette blessure, ce jeune écolier dut subir l'opération du trépan. M. Feyt, poursuivi pour blessures involontaires, fut condamné par le tribunal correctionnel de Cahors à 50 fr. d'amende avec sursis.

M. Feyt fit appel de ce jugement devant la Cour d'appel d'Agen, mais celle-ci a condamné M. Feyt à 200 fr. d'amende avec sursis.

EDEN

MERCREDI — JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée)

Deux grands films au programme Les plus belles galéjades. Tout le soleil de la Provence. Le chef-d'œuvre de Berval.

Maurin des Maures et sa suite

L'illustre Maurin d'après l'œuvre de Jean AICARD AVEC

AQUISTAPACE, BERAL, NICOLE VATTIER, RIVERS Cadet SINOEL et Jeanne BOITEL

LES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE

Monteuq qu'une haute tour signale de loin a abrité le 29 mai 1938 les assises du 4^e Congrès de l'Amicale des sous-officiers de réserve du Lot. Agrippé aux flancs d'une colline qui rompt la continuité de la vallée de la Barguelone ce charmant chef lieu de canton nous réservait un trop charmant accueil.

Dès le matin, arrivaient par cars ou par autos particulières, MM. les sous-officiers qui de 8 h. à 10 heures, assistèrent à une manœuvre du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S. au Nord-est de Monteuq. Dès 10 heures, tous les membres du bureau se réunissaient à l'Hôtel de Ville pour mettre quelques questions au point, étudier les suggestions des délégués cantonaux. Quelques membres sortants jugés indispensables furent élus à l'unanimité. Le Commandant Vanègue, du 16^e R.T.S. qui dirigeait la manœuvre, vint apporter ses encouragements s'excusant de ne pouvoir rester plus longtemps, retenu ailleurs.

Mais voici que sur la place retentit la sonnerie « Aux champs », c'est le Colonel Langeron qui épingle sur la poitrine du président de l'Amicale, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Puis M. Miran va déposer une gerbe au monument aux morts, geste traditionnel, mais combien senti surtout en ce jour. Juste à cet instant M. Barreau nous apportait le salut du cercle aéronautique de Cahors, après deux ou trois tours sur Monteuq, il regagnait Cahors, où d'autres obligations le retenaient.

Pendant ce temps, l'horloge a continué sa marche sûre et 12 coups retentissent au clocher du village. Midi : quelques clairons au son clair, nous appelèrent à la soupe. Chacun se rappelle le vieux temps et s'assied avec plaisir devant une table on ne peut mieux servie. Deux hôtels, Loubéjac-Deviers, ont rivalisé dans la présentation et le service. A qui la palme ? Je ne sais... Organiser un repas de 250 couverts n'est pas une mince chose. Ils s'en sont sortis tout à leur honneur. Menu délicieux très agréablement servi, dans un cadre délicieux, Mlle la Directrice de l'E.P.S., sollicitée par M. le Maire, avait bien voulu prêter obligamment son préau. L'E.P.S. de Monteuq n'est-elle pas l'établissement le mieux situé ?

Que dire des chaleureux toasts qui conclurent dignement ce banquet. Comment en donner un résumé sans les mutiler. M. le sous-lieutenant Andral, instructeur de l'Ecole de Monteuq nous dit la fierté et la joie de sa petite ville de l'honneur qui lui était échu. Le délégué régional M. de Larrard en termes choisis nous parla de la mission qui était dévolue aux S.O.R. de la camarade collaboration entre officiers et sous-officiers. Voilà M. Miran notre sympathique président. Avec une émotion contenue, il nous parle de sa joie pour la haute distinction qui lui était décernée, et dans un geste pieux il y associe tous ceux qui de près ou de loin, avaient collaboré avec lui, pendant cette dure épreuve que fut « 14-18 ».

C'est au tour de M. Calméjane-Course de nous apporter l'expression de l'intelligente collaboration du corps de l'Infanterie. Comment résumer le toast d'un si brillant avocat. Combien Monteuq doit être heureux d'être son pays natal. Puis le Capitaine Guichard, remplaçant le Commandant Grangé, parle de nos devoirs qu'en présence de la situation actuelle nous n'avons moins que jamais le droit de négliger. C'est au tour de M. le Maire de Monteuq. Il excuse M. le Préfet du Lot. Trop heureux de se dépenser pour ce congrès si pleinement réussi il remercie avec beaucoup d'affectuosité tous ceux qui ont répondu à son invitation, tous ceux qui sont venus apporter leur encouragement à ce congrès. Comment le remercie de sa bienveillante et substantielle collaboration. M. le Capitaine Albet, parla également au nom des instructeurs de l'E.P.S.O.R.

C'est enfin, au président de ce banquet, le Colonel Langeron, remplaçant le Général Ménard, retenu à Auch, par un autre banquet, avec une bonhomie pleine de tact, il nous parle de l'armée, de la France, il remercie et enfin il distribue les récompenses du concours du tir. (Classement par Ecole : à Luzech la coupe).

Le banquet est terminé. Des triples banes nourris ont salué la fin de chaque toast. Tout a été dignement fait, tout le monde est satisfait. Quelques marches enlevées prestement par la Nouba, nous conduisirent d'abord devant l'E.P.S., puis sur la Grand'Place, 16 h. 17 h. Un à un, cars et autos repartent vers les 4 coins du Lot. Tous les congressistes sont heureux. Tout s'est très bien passé. De Monteuq chacun emporte un excellent souvenir. Que ceux qui nous ont si aimablement reçus gardent un excellent souvenir de notre passage, nous osons l'espérer : C'est notre dernier Merci.

Concours d'aptitude militaire

Samedi, ont eu lieu les épreuves du concours d'aptitude militaire, à Cahors, 180 candidats y ont pris part.

LE PRIX DE LA VIANDE DE BOUCHERIE

Par arrêté préfectoral, en date du 16 mai, le prix de vente au détail de la viande de boucherie dans le Lot, ne pourra pas dépasser les prix-limites suivants :

Boucherie. — Filet : Hors taxe. Contre-filet : 22 fr. le kg. Tranche noix : 20 fr. Entrecôte : 17 fr. Gîte, milieu d'épaule, 16 fr. Dessous d'épaule, maigre sans os : 11 fr.

Boeuf avec os. — Côtes couvertes, entrecôtes, avec os : 13 fr. le kg. Filet de côte, milieu jarret : 10 fr. Poitrine collet : 8 fr. 50. Premier jarret, premier collier : 3 francs.

Veau. — Cuisse, sans os : 24 fr. Cuisse, milieu d'épaule avec os : 19 fr. Filet, côtes fines : 17 fr. Découvert : 13 fr. Poitrine et jarret : 12 fr. Premier jarret, premier collier : 6 francs.

Agneaux de lait. — Gigot, côtelettes : 18 francs. Epaule : 13 francs. Ragout : 6 francs.

Mouton. — Gigot, côtelettes : 12 francs. Epaule : 10 francs. Ragout : 4 francs.

Ces prix sont, uniquement, applicables aux bêtes, de 1^{re} qualité, et déclarées telles par le vétérinaire sanitaire.

La viande provenant d'une bête de 2^e qualité doit être mise en vente avec une diminution de 2 francs par kilo au détail, sur les prix appliqués aux viandes de 1^{re} catégorie.

LOTTERIE NATIONALE

Le tirage de la 6^e tranche de la Loterie Nationale 1938 aura lieu à Bordeaux, le mardi 14 juin.

Médaille militaire

La médaille militaire est conférée au gendarme Lenfant Albert, de la 17^e légion et à l'adjudant Caillis, du 16^e tirailleurs sénégalais.

Doctorat en droit

Notre jeune et excellent compatriote, M. Albert Vigne, avocat au barreau de Brive, originaire des Quatre-Routes, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en droit, devant la Faculté de droit de Toulouse. Nos félicitations.

Enregistrement

M. Capela, receveur contrôleur 2^e classe, à Livernon (Lot) est nommé receveur contrôleur de 2^e classe, à Pont-de-Salars (Aveyron).

M. Cathary, receveur contrôleur, de 2^e classe à St-Seine-l'Abbaye (Côte d'Or), est nommé receveur contrôleur de 2^e classe à Livernon.

Service de santé

L'adjudant Bousquet, maître-infirmier, à la 17^e section d'infirmiers militaires est promu adjudant-chef ; Ferre, maître-infirmier, à la 17^e section est nommé sergent-chef.

Gendarmerie

Les anciens militaires ci-après, du Lot, sont admis à l'emploi d'élevés-gardes dans la garde républicaine mobile et affectés : M. Linas, à la 1^{re} Compagnie à Marseille, et M. Mouly, à la 12^e légion de garde républicaine mobile à Lodève.

Bonne capture

M. Mondy, du village de Billières (commune de Cazals) a capturé trois renardeaux.

Emplois civils

M. Bru, du Lot, ex-soldat du 45^e d'infanterie, est classé pour l'emploi de facteur de ville (cycliste).

MM. Rome, ex-caporal du 7^e d'infanterie, ancien régiment de Cahors) et Perboise, de Labastide-du-Vert (Lot), ex-soldat du 17^e escadron du Train, sont classés pour l'emploi de receveur buraliste de 2^e classe.

Sociétés de Secours mutuels

Dans la liste des sociétés et unions de Sociétés de secours mutuels admises à pratiquer les assurances sociales dans l'agriculture, nous relevons la « Mutuelle familiale du Quercy, n° 46-91 », à Cahors.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 1^{er}, JEUDI 2, SAMEDI 4 DIMANCHE 5 JUIN (en soirée à 20 heures 45 très précises) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films RAIMU DANS

Les Jumeaux de Brighton

d'après la célèbre pièce de Tristan BERNARD. Un film redemandé

Le voix merveilleuse d'André BAUGÉ DANS

La Ronde des Heures

SUR SCENE Mercredi — Samedi — Dimanche (en matinée et soirée) L'illusionniste Max REYWILS et sa partenaire

Les négociants en fruits et primeurs

Organisée par les soins de la Société nationale des Chemins de fer, la mission des négociants en fruits et primeurs du Nord et de l'Est de la France, est arrivée à Cahors samedi pour visiter les régions productrices de fraises et de pêches de la vallée du Lot.

La réception à Cahors

Le groupe composé de 30 membres était présidé par M. Guillon, vice-président de la Fédération des Chambres Syndicales des commerçants et commissionnaires en fruits et primeurs, et accompagné par M. Moreau, contrôleur principal du service du trafic de la région du Sud-ouest.

Les visiteurs ont été accueillis par MM. L. Faysse, président des Syndicats des fraiseiculteurs de la vallée du Lot ; Poujade, président du syndicat des producteurs de pêches du Lot et Gay, directeur des services agricoles.

Une réunion a eu lieu à la maison de l'Agriculture, où tous renseignements utiles ont été fournis aux visiteurs, sur les moyens qui permettraient d'écouler la production des fruits du Lot, sur les marchés du Nord et de l'Est.

Les visiteurs se sont rendus, ensuite, à la Chambre de Commerce, où ils ont été reçus par MM. Orliac et Calmels. Un vin d'honneur fut servi et des toasts furent échangés.

Après la réception de la Chambre de Commerce, les négociants se rendirent à Cabrerets où un déjeuner leur fut servi à l'Hôtel Thérion.

Après le déjeuner, commença la visite de la haute vallée du Lot : Calvignac, St-Cirq-Lapopie, Tour-de-Faure, Bouziès.

A 19 heures, les visiteurs étaient de retour à Cahors, à l'Hôtel des Ambassadeurs où fut servi le dîner.

La journée de dimanche

Elle fut employée de la plus utile et la plus agréable manière. Les « missionnaires » furent conduits successivement dans les centres, grands producteurs de fraises et de pêches : à Caillac, Douelle, Parnac, Luzech, Puy-l'Evêque et Prayssac. Et ces visites leur permirent de se convaincre de l'excellence de la production en même temps que de sa parfaite organisation. Les négociants et commissionnaires du Nord et de l'Est sont partis avec la meilleure impression possible et ils ont manifesté l'enthousiasme de ce qu'ils avaient vu.

C'est à Prayssac que s'achevait le voyage dans cette jolie commune, en avait organisé à l'Hôtel de ville, une belle exposition de paniers de fraises. Après la visite de cette exposition, la municipalité offrit aux missionnaires un vin d'honneur au cours duquel des toasts cordiaux furent échangés.

On se rendit ensuite à l'hôtel Castel, où était servi un excellent banquet auquel 80 convives firent honneur.

Au dessert, M. Gay, directeur des Services Agricoles, ouvre la série des discours. Après avoir remercié les visiteurs, il leur révèle les ressources agricoles du Lot, qui peut fournir 6.000 tonnes de chasselas dorés, 3.000 tonnes de fraises et 2.000 tonnes de pêches.

M. Faysse, président des fraiseiculteurs, le félicite de cette mission qui doit créer des relations d'affaires, fondées sur une confiance mutuelle. En terminant, il fait appel à la Société Nationale des Chemins de fer pour améliorer encore le transport des fruits et primeurs.

On entend, ensuite les allocutions de MM. Calmels, président de la Chambre d'Agriculture ; Orliac, président de la Chambre de Commerce ; Gipoulou, conseiller d'arrondissement qui excuse M. le docteur Rouma empêché. Puis, M. Texier, de la Société Nationale des Chemins de fer, prononce un discours à la fois agréable et utile où il donne aux producteurs, d'une part et aux négociants d'autre part, d'excellents et profitables conseils.

M. Caurat, président des mandataires des Halles ; M. Hennebert, au nom des commerçants du Nord ; M. Guillon, au nom des commissionnaires de France prennent successivement la parole pour remercier et aussi pour se féliciter des deux journées passées dans le Lot et des excellentes relations qui en résulteront.

Ce banquet d'affaires s'est déroulé dans la plus cordiale atmosphère et chacun escompte de cette visite les meilleurs résultats.

Pigeons voyageurs

M. Escaut, du mas de Couderc (commune de Limogne), aperçut un faucon qui happait un pigeon. Il fut assez heureux pour chasser le faucon et lui arracher sa proie. Mais le pigeon était mort. Il portait aux pattes deux bagues avec les inscriptions : France, H. 37, n° 575.152 Bourrel Baptiste, rue Vestrepain, 147, Toulouse.

M. Marcel Robert, ouvrier aux chantiers de Traverses (commune de Biars-sur-Cère) a capturé un pigeon voyageur qui était venu se poser sur le toit de sa maison. Ce pigeon porte à la patte droite une bague en aluminium sur laquelle se trouve l'inscription : « 4.165.179. Belgique, 36 ».

Vendredi soir, M. Lattes, à Vers, a recueilli un pigeon-voyageur portant à la patte gauche une bague avec l'inscription : « N° 700. France H. 37, n° 666.036 et à la patte droite, l'inscription : « Battant, Tarbes ».

CAHORS

FÊTE ANNUELLE DE L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

La fête de l'Ecole Normale devait cette année dans la pensée des organisatrices être pour le printemps, une sorte d'hymne magnifique, hymne aux multiples voix que devait chanter l'école tout entière : le petit peuple de l'école annexe et les élèves-maîtresses elles aussi. Toute cette jeunesse devait, dans une vaste symphonie, célébrer la beauté des marronniers, la grâce des jardins fleuris, et le charme du soleil, divinité capricieuse entre toutes ! Si le dieu refusa son sourire, le théâtre fut accueillant et la foule immense montra par ses applaudissements, qu'elle savait entrevoir à travers la jeunesse de la vie, le symbole de l'éternelle jeunesse de la nature dans sa grâce printanière « plus belle encore que la beauté ».

La première partie de la fête fut d'un charme véritablement exquis par un mélange unique de pureté et de fantaisie, Mme Chastagnol, l'excellent professeur de Lettres de l'Ecole et les maîtresses de l'Ecole annexe, Mme Pédelmas et Mlle Ausset avaient avec un goût parfait réalisé une mise en scène de la plus pure poésie.

La grâce des blanches colombes, les vols légers d'une immense famille de petits papillons lumineux autour de la plus éclatante des roses : autant de tableaux qui donnèrent aux spectateurs une impression d'art véritable. Ces petits acteurs devaient fournir le décor charmant et même quelques personnages essentiels d'une féerie donnée par les grands : Le mariage de Papillonne. Les fleurs des champs y voisinaient avec les cigales, et le couple des beaux papillons blancs, en compagnie du plus spirituel et du plus brillant des vers luisants. Ces répliques enfantines, ces voix pures et ces danses gracieuses enchantèrent le nombreux public. Et pendant que les élèves-maîtresses chantaient « Le Printemps », de St-Saëns, les spectateurs ravis, évoquaient encore tout un cortège de papillons et de fleurs, avec, à leur tête, le plus éclatant des vers-luisants.

Le sens profond de la fête qui devait trouver dans les jardins de l'Ecole un cadre si parfait, ces enfants nous l'avaient fait deviner. Aux normaliennes d'achever le chœur des louanges qui devaient ce jour-là aller aux grâces printanières. Mme Colas, le dévoué professeur d'éducation physique, avait organisé une revue de la danse.

Les lecteurs de Paul Valéry, ceux aussi qui n'argumentent pas sur la poésie de la danse et se contentent de la sentir : tous comprendront la richesse du thème. De la Grèce antique à une moderne interprétation du Printemps de Mendelssohn, des siècles d'art devaient ressembler devant nous en de fugitives évocations. La beauté grecque toute sculpturale appelait par contraste la folle joie populaire du Moyen-Age avec ses fous en délire. Puis ce furent des visions d'un charme exquis par on ne sait quel parfum suave et vieillot : gavotte, menuet enfantin, berline autant de symboles d'une grâce aristocratique perdue. Le vingtième siècle ne pouvait pas être oublié avec son pittoresque — qui date déjà ! quand on remonte à trente ans d'ici, et plus d'un sourire attendri erra sur les lèvres des « vingt ans » de 1900 ! Notre époque eut sa part avec un tango dansé de façon impeccable par Mme Colas. Mais il fallait revenir aux divinités printanières. Il y eut donc une véritable apothéose, par une interprétation rythmique du Printemps de Mendelssohn. Avec leurs amples robes claires et la grâce de leurs mouvements, les jeunes artistes apparurent comme de vivants symboles des déesses chantées par le chœur.

Au cours de cette belle représentation, l'orchestre de M. Barreau toujours dévoué fit entendre des morceaux de circonstance. Le public fut aussi très sensible au charme des morceaux de mandoline exécutés sous la direction de Mlle Arnal, et des chants dirigés par Mlle Maury. Que tous soient ici remerciés et spécialement Mme la Directrice qui donna à cette fête ce qui fait véritablement son prix : l'unité dans la conception, et l'inspiration, poétique entre toutes.

Les « Amis de l'Harmonie »

En raison du mauvais temps, le concert aux « Allées Fénélon » a été remis au jeudi 2 juin, à 9 h. 1/4. Répétition générale : mardi 31 mai.

Société de Pisciculture du Lot

En raison de la soirée que la Chorale Mixte du P.-O. donne à ses membres, le vendredi soir, 3 juin, au Théâtre, la réunion que le Bureau de la Société de Pêche devait faire le vendredi 3 juin, est reportée au samedi 4 juin dans une des salles de la Mairie de Cahors. — Le Bureau.

Obsèques

Dimanche ont été célébrées à Cahors, les obsèques civiles de M. Marcel Fougère, retraité du P.-O., décédé à Montauban à l'âge de 48 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu qui était bien connu à Cahors et a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

Section de Cahors

Congrès National de Villefranche-de-Rouergue

Les adhérents de la Section de Cahors qui ont souscrit à la liste du banquet de clôture du Congrès National de Villefranche-de-Rouergue, ont été avisés que le départ des autobus sera le matin, 5 juin à 7 1/2 heures, devant la Mairie de Cahors. Ne pas oublier la carte qui sera pièce justificative exigée pour l'entrée de l'entrée du banquet. — Le Bureau.

POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Certains jours, les usagers de la rue Wilson sont tenus de plus en plus prudents, de ne pas s'aventurer au milieu de la chaussée, s'ils tiennent à arriver, en toute sécurité, à leur destination.

Mercrredi, notamment, comme les passants durent patienter sur les trottoirs, avant de pouvoir traverser la rue, ils ont été immobilisés, comme cela descendait, arrivant voitures automobiles, motos, camions.

Or, on sait que sur un certain nombre de réparations qui ont lieu à l'Hôtel de Postes.

En vérité, il ne s'est produit que quelques heurts sans importance entre personnes qui allaient, il faut le reconnaître, au travail.

Mais, comme on l'a indiqué, vent, cela ne se produirait pas si les voitures étaient stationnées à l'angle de la rue. C'est une question de prudence, de sécurité pour les piétons, surtout pour les enfants à la sortie des écoles. Après tout, le stationnement qui est bien imposé et observé dans d'autres artères de la ville !

Attendra-t-on qu'un grave accident produise ?

ENCORE UNE FOIS LE PAIN AUGMENTE

A partir du mercredi 1^{er} juin, le prix du pain à Cahors est ainsi fixé : Pain de consommation courante, Pain de 2 kilos et au-dessus 2 fr. 70 le kg. Pain de fantaisie, vendu à la pièce et pesant au moins 800 grammes 2 fr. 75 le kg. Pain de fantaisie vendu à la pièce et pesant au moins 400 grammes 1 fr. 40 le 1/2 kg.

Le Front populaire avait promis le pain à bon marché.

En juin 1936, quand le Front populaire prit le pouvoir, le pain était à 1 fr. 70 ou 1 fr. 80 le kg.

Il coûte aujourd'hui, un franc plus le kilogramme !

Tels sont les bienfaits de sa politique. Politique d'affaires !

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Etienne Bruguière, née Gabrielle Gisbert, femme de M. Bruguière, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Toulouse, sœur de M. Xavier Gisbert le sympathique maître de barreau de Cahors.

Les obsèques de Mme Bruguière ont été célébrées, vendredi à Villefranche-sur-Lot. Nous adressons à Mme veuve Gisbert, mère de la défunte, et à M. Bruguière, à M. Xavier Gisbert, à la famille nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret

la mort de Mme veuve Aline Rouquet née Talou, décédée à Cahors. Nous adressons aux familles Alazard, charcutier, Mme Clémence Alazard, Mlle Marie Alazard, à tous les parents, l'expression de nos bien vives sympathies.

Suicide

Vendredi, inquiets de ne pas voir M. Germain Pagès, 76 ans, propriétaire, demeurant au bourg de Bessac, vaquer à ses occupations, des voisins alertèrent le garde-champêtres, qui accompagné d'un parent du défunt, frappèrent à la porte de la maison.

Leurs appels étant restés vains, ils pénétrèrent dans la maison et trouvèrent en présence du cadavre de Pagès qui était pendu. La mort n'est pas son œuvre.

M. le docteur Ménard qui examina le cadavre, indiqua que la mort remontait à la veille. Aucun dévoué ne régnait dans la maison : une idée d'agression doit être écartée.

Très connu dans la région, M. Pagès jouissait de la sympathie générale. On ignore les causes de cet acte de désespoir.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Escroquerie. — Le sieur Pigeon Besson, 24 ans, de Monteléra se voit saire délivrer des pains de 10 livres sans un papier au nom d'une personne. Il est condamné à 48 h. de prison avec sursis.

Accident d'auto. — Une auto conduite par M. Montagnac Jean, chauffeur de taxi à Villeneuve-sur-Lot, renversa sur la route de Villefranche un cycliste nommé Pradel, 28 ans, qui a été blessé. M. Montagnac condamné à 25 francs d'amende avec sursis.

Le code de la route. — Elie Labadie, 20 ans, de Cazals, avait été condamné à 25 francs d'amende pour avoir allumé la lanterne de sa bicyclette et circulait, le soir sur la route. Les gendarmes lui ordonnèrent de s'arrêter. Il accéléra la vitesse et fut rejoint. Le tribunal le condamne à 50 francs d'amende avec sursis pour le délit de fuite et à 5 francs d'amende pour le défaut d'éclairage.

La 3^e grande Fête de la Jeunesse

La grande manifestation départementale et régionale que la Fédération des œuvres laïques organise à Cahors pour la 3^e fois, se déroulera le 12 juin prochain le long du Boulevard Gambetta et sur les allées Fénélon, ces cadres particulièrement aimés des vieux Cadurciens. M. François de Tesson ancien ministre viendra la présider.

Des délégations importantes des établissements d'enseignement à tous les degrés du département y participeront avec les lycées, les écoles normales, l'école primaire supérieure et toutes les écoles élémentaires de Cahors. Un long défilé de plus de 3000 participants balayera le Boulevard Gambetta. Les délégués des départements voisins, les chars fleuris, les sociétés régionalistes en costumes anciens apporteront à Cahors le caractère particulier de leur province ou de leur cité.

Le 12 juin ne sera pas seulement la journée claire de la grâce et de la fraîcheur enfantines, elle sera aussi l'évocation des coutumes et des costumes de l'ancienne France, depuis le Rouergue jusqu'au Limousin. Tandis que la fête de jour sera celle de la jeunesse et de l'enfance du Lot, la fête de nuit, dans une féerie de lumière sera celle du régionalisme aquitain, auvergnat et quercynois l'une affirmera la force du passé, l'autre marquera l'espoir de l'avenir. La manifestation de Cahors concrétisera dans le soleil et dans la joie le lien qui unit les générations d'autrefois ressuscitées dans leur langue d'oc, leurs danses et leurs rudes chants avec les jeunes qui sont notre espérance et pour lesquelles la Fédération des œuvres laïques de ce département entreprend une action généreuse à laquelle sont conviés tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui veulent œuvrer ensemble sous le signe de la bonté, cette bonté dont l'école a pour première tâche de susciter l'épanouissement.

La fête du 12 juin veut montrer à tous que l'école est bonne aux déshérités, qu'elle est une mère pour ceux que la mère a quittés trop tôt, qu'elle organise des vacances aux enfants qui n'en auraient pas sans elle et qu'elle leur donne pour jouets l'or du sable et l'argent des vagues, des richesses qui ne sont prises à personne.

La fête du 12 juin c'est l'annonce des grandes vacances des tout petits, c'est l'affirmation que l'école n'est pas seulement le lieu où l'on travaille : c'est aussi le lieu où se noue du maître au disciple une sympathie que nos œuvres font s'épanouir.

Telle sera la première leçon de la 3^e grande fête de la jeunesse qui viendra présider le 12 juin à Cahors M. François de Tesson, ancien ministre de la République.

Les Sports

CHALLENGES BOULISTES DE « LA DÉPÊCHE »

Résultats techniques de la 2^e journée de classement

Catégorie Honneur : Valéry, Boule Cadurcienne, bat Bessac, A.B.B. Cahors, par 21 à 10. — Bô, A.B.B. Cahors, bat Cavalière, Club bouliste de Saint-Georges, par 21 à 16. — Tamalet, A.B.B. Cahors, bat Salgues, C.B. de Saint-Georges, par 21 à 15.

Catégorie Promotion : Sénac, Boule Cadurcienne, bat Bédou, A.B.B. Cahors par 21 à 9. — Larroche, Boule Cadurcienne, bat Delpech, Boule Cadurcienne, par 21 à 20. — Cluzel, A.B.B. Cahors, bat Rivière, Puy-Evêque, par 21 à 14. — Sastres, Boule Cadurcienne, bat Gaillard, A.B.B. Cahors, par 21 à 15. — Mottaz, Boule Cadurcienne, bat Delcros, A.B.B. Cahors, par 21 à 4. — Bienvenu, Boule Cadurcienne, bat Séval, Puy-Evêque, par 21 à 15. — Duthil, A.B.B. Cahors, bat Jantal, Boule Cadurcienne, par 21 à 14. — Delso, Boule Cadurcienne, bat Francoual, Boule Cadurcienne (pupilles), par 21 à 11. — Andrieu, A.B.B. Cahors, bat Balette, Boule Cadurcienne, par 21 à 15. — Bouscary, A.B.B. Cahors, bat Bujack, Boule Cadurcienne, par 21 à 16. — Delgal, A.B.B. Cahors, bat Gramon, Boule Cadurcienne (pupilles), par 21 à 18. — Calmon, Boule Cadurcienne, bat Bruguères, Boule Cadurcienne, par 21 à 10. — Conté, A.B.B. Cahors, bat Bédrines, Boule Cadurcienne, par 21 à 14.

N.B. — Les parties de la troisième journée se disputent le 26 juin 1938, place Saint-Georges.

La Boule Cadurcienne

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 2 juin, à 20 heures 30, dans une salle du Café Tivoli.

Ordre du jour : Formation des quadruplets pour le concours de Dégagnac du 5 juin.

La Pédale Cadurcienne

La Pédale Cadurcienne porte à la connaissance de tous ses membres et amis de la société de bien vouloir participer à la sortie qu'elle organise le lundi de Pentecôte, 6 juin, en direction de Bouziès, et son hôtel Vaysis.

Afin de permettre une bonne organisation, on est prié de bien vouloir se faire inscrire de suite chez M. Coussat, teinturier, rue Foch, et au kiosque Ludo, jusqu'à samedi. Rassemblement de tous les cyclistes devant le café de Bordeaux, à 8 h. précises.

Afin de permettre à tous les membres et amis de la Société qui ne peuvent se rendre en vélo et ils sont nombreux, rendez-vous leur est donné en gare de Cabessut, à 7 h. 45, départ du train pour Conduché à 8 h. 11.

Il est prévu une partie de pêche, faites-vous inscrire, car il y aura de la joie ce jour-là.

En cas de mauvais temps la sortie sera remise. — Le Bureau,

Arrondissement de Cahors

Limogne

Grande représentation. — Les artistes de l'Estelo de Bessou, ont obtenu jeudi un réel et inoubliable succès. Notre salle de fêtes bien que spacieuse était comble ; de toutes les communes du canton étaient accourus en cars, en automobiles, à bicyclettes, les habitués de nos fêtes tous jours de plus en plus recherchées ; ils ne furent pas déçus. Les 30 artistes se dépensèrent sans compter pour la joie et l'émerveillement des spectateurs qui les bisserent à de nombreuses reprises.

Le programme des plus abondants et des plus variés fut exécuté durant trois heures, déclanchant à maintes reprises le fou-rire de tous. Danses rouergates, comédies, etc., furent interprétées en patois avec un entrain endiablé ; acteurs et actrices eurent vite conquis les sympathies du public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

M. le directeur de l'Estelo en termes choisis remercia ses auditeurs, les organisateurs de cette brillante soirée, la société musicale et la municipalité toujours disposées à prêter leur concours aux réjouissances locales.

Une quête faite par l'Estelo, au profit de notre camp de réfugiés espagnols permettra à la municipalité d'améliorer leur situation matérielle.

Ainsi débutent sous d'heureux auspices nos fêtes d'été ; d'autres suivront ; des programmes sont à l'étude ; nous avons la certitude que chacun contribuera à assurer leur succès, à maintenir à notre ville la réputation de fêtes organisées avec méthode et réunies au mieux des intérêts de tous.

Accident. — M. Royt rentrait chez lui mardi soir ; pris de vertige, il s'affaissa subitement. M. Laparra Roger qui passait s'empressa auprès de lui et le transporta à son domicile. Le docteur Ouvrier constata une plaie du cuir chevelu qui nécessitera dix jours de repos. Nos meilleurs vœux de guérison.

Naissances. — Nous apprenons la naissance d'une petite fille dans la famille Contival qui compte déjà huit enfants vivants. La médaille d'argent décernée naguère à Mme Contival est bien méritée. Regrettons pour elle la parcimonie des allocations pour familles nombreuses dont les charges deviennent de plus en plus lourdes dans tous les foyers non fonctionnaires.

Nos vœux de prompt rétablissement à la mère et de prospérité à l'enfant.

Marriage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Emile Bories, employé au Bourbonnais, avec Mlle Marie David, domiciliée à Cahors. Tous nos vœux de bonheur.

Nécrologie. — On nous annonce le décès à Cénévières, dans sa famille, de notre ami, Delport François, à l'âge de 73 ans.

Avec lui disparaît une figure bien locale, sympathique, serviable, un employé municipal dévoué et attaché à ses fonctions depuis plus de 20 ans.

À la famille nous adressons nos condoléances émuës.

Concots

Nécrologie. — Les décès se multiplient et les naissances se font de plus en plus rares.

Cette fois c'est le tour de Mme Vve Pechberty, née Roujols Marie qui s'en va à 61 ans. La défunte vivait seule, était couturière de profession principale, mais savait pratiquer les autres travaux manuels du ménage et même d'agriculture. En conséquence elle avait promis à ses plus proches voisins d'aller leur aider pour la plantation de leur récolte de tabac. Au jour fixé, elle fut exacte pour le petit déjeuner précédant le travail. Mais le repas terminé, un malaise subit la prend. On l'accompagne en la soutenant car les forces disparaissent. À l'arrivée elle perd connaissance pour ne plus la recouvrer.

Ce n'est plus qu'un corps inerte dont l'âme paraît déjà être sortie. Plus de doute ni d'espoir : c'est la congestion cérébrale qui, dans quelques heures, va terminer son œuvre de mort. Et le lendemain, mercredi, à 16 heures, c'était fini.

Les obsèques ont eu lieu jeudi soir. Un cortège imposant où dominaient surtout l'élément féminin a tenu à accompagner les restes mortels de celle qui n'est plus à leur dernière demeure.

Nous prions toute la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Saux

La fête de St-Matré. — Dimanche prochain, 5 juin, notre plateau sera gratifié d'une belle fête votive, St-Matré, ou sa population, se chargera d'offrir à ses visiteurs tout l'attrait possible.

Le programme sera ce qu'il est tous les ans, grand bal ; beau feu d'artifice ; brillante illumination ; attractions diverses.

Le lundi commencent les grandes foires d'Agén. Les voitures de tourisme de la région sont déjà consignées pour porter le gens à cette grande manifestation du travail. Si le temps n'avait pas été cause d'un grand désastre, nos braves agriculteurs auraient des distractions en masse.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La Fête de la Jeunesse. — Près de 3.000 entrées furent constatées, au Stade de Londieu, dimanche 22 mai, à l'occasion de la grande fête de la Jeunesse (Inauguration du patronage laïque) organisée par la Société « Les Amis de l'École ».

C'est dire l'inoubliable succès de cette grande manifestation qui se déroula, de 14 h. 30 à 18 h. 30, dans un ordre parfait

et dans une atmosphère de bel enthousiasme.

Les Présidents d'Honneur : MM. Anatole de Monzie, ancien ministre, député de Figeac, Joseph Loubet, sénateur-maire, M. Cabouat, Préfet du Lot, M. Iversenc, sous-préfet de Figeac, M. Bégou, inspecteur d'Académie, président actif de la fête d'inauguration et M. Gratacap, conseiller général suivirent avec une attention vivement intéressée le développement du programme.

Les membres fondateurs de la Société « Les Amis de l'École », les membres honoraires, les adjoints au Maire, les conseillers municipaux étaient présents dans la tribune où avaient pris place Mme et M. Meyer, principal du Collège Champollion, Mlle Morel, directrice du Collège de Jeunes filles, et les principaux représentants des administrations de la ville.

Remarqués, aussi, un grand nombre de membres du personnel enseignant de la circonscription et des représentants du Syndicat des instituteurs. La Ville de Cahors était représentée par Mme et M. Bondoux, directeur d'École primaire supérieure, et par Mme et M. Colas, professeurs de gymnastique.

La fête s'ouvrit sur un morceau de choix de l'Harmonie Municipale « Les Artistes réunis », qui, ensuite, rythma à la perfection le défilé de tous les enfants sur le terrain autour du Stade.

Le spectacle était magnifique. Les costumes blancs avec ceintures rouges, de 500 filles et garçons de joyeuse allure se détachaient en ruban gracieux sur le vert de la pelouse. Ce fut un moment de délicieuse émotion et les applaudissements crépitaient de partout pour se renouveler après l'exécution des chœurs brillamment dirigés par M. Balagayrie.

Toute la gamme de la jeunesse, des tout-petits de l'École maternelle jusqu'aux belles adolescentes et aux jeunes gens des deux collèges déroula, devant un public déjà conquis, une magnifique série d'exercices de grâce, de souplesse, d'adresse, de rapidité et même d'endurance, démontrant les meilleurs effets, les résultats d'une excellente éducation sportive.

Les bambins de l'école maternelle et des Collèges, sous la direction de Mme Lemozy, directrice, de Mmes Molinié, Tronche, Mercadié, Marmisse, produisirent toutes leurs grâces naïves et leur savoir-faire surprenant dans leurs mouvements d'ensemble sur des airs populaires.

Leurs exercices avec cerceaux furent accueillis par une ovation générale.

Les mouvements rythmiques des fillettes de l'École communale, dirigés par Mme Destal, connurent le triomphe des applaudissements, dont le souvenir restera, tant ils sont empreints de charme, de précision et d'harmonie dans la mesure.

Mmes Labarthe, Rivière, Bessac et Sors guidaient les exécutantes dans les chants d'accompagnement.

M. Molinié et ses « haleurs » de la Volga, remorquant un magnifique chaland (bâti par M. Giniès), scandant l'air populaire des marinières russes, causèrent une profonde impression. La foule admira le rythme particulier de cette production tout à fait artistique, et les applaudissements ne furent pas ménagés.

M. Mouru, assisté de M. Evrand, Lavinal, Delpech et Sors, dirigea avec une maîtrise absolue les mouvements d'ensemble des enfants des deux collèges déjà préparés par Mmes Chassaing et Mercadié et par M. Jean Delpech, maître répétiteur, professeur de gymnastique au Collège Champollion.

Les Coquelicots et les membres du Racing firent une très belle démonstration de football-association qui emballa le public.

Une équipe de jeunes filles, du Collège de jeunes filles, dont l'allure sportive fut un émerveillement, initia les spectateurs au jeu difficile et si intéressant du volley-ball.

Le programme d'athlétisme débuta par le relais olympique (800 x 400-200 x 100) enlevé de maîtrise facile par la belle équipe A. du C.C.A. Capdenacois devant le Groupe sportif figeacois et l'équipe B. du C.C.A.C. La deuxième manche, constituée par le relais de vitesse pure sur 4 fois 100 m., vit le succès de la rapide phalange figeacoise qui triompha avec une belle avance du quatuor capdenacois.

Les deux clubs, à égalité de victoire, devaient se départager par l'américaine de 3.000 m., compétition originale qui souleva l'enthousiasme général et qui donna lieu à une lutte acharnée. Les Figeacois firent preuve d'une meilleure technique et s'adjugèrent le gain de l'épreuve dans les deux derniers tours de cette course, terminant avec une avance de 50 mètres dans le joli temps de 7 minutes 48 secondes 1/5.

Le Groupe Sportif Figeacois remporta le challenge de l'Amitié.

La remise du trophée aux vainqueurs, donna à M. L. Besombes, adjoint au Maire, Président de la Société « Les Amis de l'École », donateur du challenge, l'occasion de prononcer les paroles de félicitations, de remercier chaleureusement les triomphateurs et à toute cette jeunesse qui nous offre tant d'espoirs et qui recueille tant de succès.

Tout à tour, l'Harmonie « Les Artistes réunis » et les cors de chasse du Rally St-Hubert charmèrent l'entracte et firent apprécier leur science musicale aux moments déterminés par le programme. Aux remerciements qui leur reviennent, nous manifestons notre reconnaissance au Groupe Sportif Figeacois, au Racing Club Figeacois, aux Coquelicots, au C.C.A. Capdenacois, joueurs, athlètes et dirigeants.

La recette générale a dépassé les estimations les plus optimistes.

À tous félicitations et remerciements.

Dans les P.T.T. — Nous avons appris, avec grand plaisir l'avancement de M. Vigouroux, commis principal des postes, nommé receveur au camp d'Avord (près Bourges).

Nous le félicitons très sincèrement tout en lui exprimant les vifs regrets de son départ.

Il est remplacé par M. Marty, qui nous arrive de la recette principale de la Seine, précédé des meilleurs renseignements.

Nous lui adressons nos bons souhaits de bienvenue et le félicitons d'avoir pu obtenir le poste de son choix qui le rapproche de sa famille, étant originaire de Toulouse.

Cercle des nageurs. — Le Cercle des nageurs va reprendre son activité et s'intéressera particulièrement des jeunes.

Notre démarche auprès de l'enseignement a pleinement réussi grâce à l'aimable sportivité de M. l'inspecteur primaire.

Prochainement, nous donnerons connaissance de toutes les garanties qu'exigera notre société pour permettre aux enfants d'apprendre à nager sous la surveillance de notre club.

D'importantes leçons de natation, données par M. Mis, permettront aux candidats de se préparer et d'obtenir par la suite, suivant leurs aptitudes, le brevet de nageur scolaire élémentaire ou supérieur.

Nous espérons cette année encore nous trouver plus nombreux dans nos prochaines collectives et nous témoignons ainsi la grande utilité de notre sport.

La Gaule Figeacoise. — Concours interrégional de pêche.

Dans sa dernière réunion, le bureau de la Gaule Figeacoise a fixé la date du concours de pêche à la ligne, au 19 juin, et a arrêté les détails du programme ainsi qu'il suit :

À 7 heures, café Capelle, réception des Sociétés voisines et tirage, au sort des emplacements. À 8 h. 30, départ pour le lieu du concours, île du Qurgé, itinéraire : rue Gambetta, place Carnot, place Champollion, rue Emile-Zola, faubourg du Pin, pont du Pin, dislocation. À 9 heures, commencement du concours de pêche. À 11 heures, clôture du concours. À 11 h. 15 pesage du poisson, Hôtel Nastorg, pont du Pin. À 12 heures, banquet amical, Hôtel Coustilières-Lacroix, 2, rue Gambetta, sous la Présidence de M. Gratacap, conseiller général, président d'honneur de la Société. À 15 h. 30, lecture du palmarès et distribution des prix, établissements Plançq, cycles, place Champollion. À 20 h. 30, concert offert par l'harmonie des Artistes réunis, place de la Raison. À 22 h., grand bal, sous la Halle.

Le prix du banquet est fixé à 25 fr. droit d'inscription au concours, 3 fr. Les inscriptions pour le concours et le banquet sont reçues, dès maintenant chez M. Soujou, articles de pêche, rue d'Anjou, à Figeac.

Clôture des inscriptions, le 16 juin. Tous les concurrents, exception faite pour les mutilés, sont tenus obligatoirement de participer au défilé. La Société décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents pouvant se produire durant le concours.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Appel aux Jeunes de l'Union fédérale. — Jeunes de l'Union fédérale, vous êtes invités à assister au premier congrès départemental des jeunes du Lot, qui se tiendra à Gourdon, le 19 juin 1938.

Ce congrès sera suivi d'un banquet amical et d'une sauterie.

Le programme de la journée sera donné ultérieurement.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Bertrand, 21, boulevard docteur Cabanès, et à Mlle Descout, 49, boulevard Mainioli à Gourdon.

Salviac

L'électrification des écarts. — L'électrification des écarts semble bien entrer dans la voie des réalisations ; en effet, nous apprenons qu'un ingénieur électricien de la maison Collet Frères et Cie, de Lyon, va être domicile en notre ville durant la période des travaux qui vont commencer incessamment. Nos populations rurales déshéritées vont enfin pouvoir obtenir satisfaction.

Accident du travail. — En procédant à des travaux dans un jardin, M. Dubois, forgeron à Salviac, a fait une chute malencontreuse sur une muraille et s'est fracturé une côte. M. le D^r Cambornac appelé aussitôt a réduit la fracture et prescrit un repos de quelques jours au blessé.

Les calamités atmosphériques. — Les mandats relatifs aux calamités atmosphériques de 1936 vont être distribués incessamment aux cultivateurs et propriétaires de la commune et du canton.

Souhaitons qu'ils donnent satisfaction à tous.

Société des Etudes du Lot

Séance du 9 mai 1938

Présidence de M. Irague. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne connaissance de la lettre de remerciements de M. le Général Dufour, élu membre correspondant.

Puis il communique une lettre de M. G. Périer de Féral accompagnant l'envoi de trois analyses faites sur des actes conservés aux Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale, cabinet des titres, et concernant des personnages quercynois du xviii^e siècle.

Le même signale dans le n^o de mai de la nouvelle revue de Mme Rosita : « Et Rollet un fripon » un article de M. Pierre Gary sur « La terre natale et le patriotisme de Gambetta ».

Élections de M. Jean Bessac comme membre résident, du P. Agathange et de M. J.-A. Miquel comme membres correspondants.

Présentation de M. J. Constant, négociant, 27, rue Napoléon à Bastia, Corse, par MM. Sindou et Bousquet.

Don de son auteur, M. Roger Pécheyrand, une plaquette de vers.

« Du brouillard sur le marais, Perles fausses et arcs-en-ciel. » La société adresse ses remerciements au donateur.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— Dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XLVII^e vol., 4^e livraison, une intéressante analyse de l'ouvrage de notre confrère M. R. Rey sur « La sculpture romane languedocienne ».

— Dans la *Dépêche* du 5 mai, un article de M. E. Lafon sur « L'exposition L. Gambetta à la Bibliothèque municipale de Cahors ».

Le même signale, également d'après R.P. Dom Albert de St-Avit, l'ouvrage de l'Abbé Leroquais « Les Pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France », où est décrit le « Pontifical de Cahors » (fin ix^e s.).

Puis il est donné lecture d'une poésie en langue occitane de l'Abbé Cubaynes « Nostra Lengua » (Cf. Lo fai Sabar-avril 1938).

M. J. Calmon fait ensuite circuler quelques vues prises par M. Francoulet et représentant l'église de Brouelles, le tympan de l'église de Goujounac, l'abside de l'église de Dégagnac, le portail sud de l'église de Catus.

M. Lucie signale dans le « Jour » du 8 mai un article de M. H. Clouard sur « Gambetta d'après sa correspondance » de MM. Halévy et Pillias.

M. Bergon lit un article de M. A. Zevans, paru dans « l'Œuvre » du 4 avril sur « La fille de Gambetta ».

M. J. Calmon donne lecture de Notes recueillies par M. l'Abbé Taillefer sur « Les Mirepoises » (1665-1793). (Bull. soc. arch. de T. et G. T. LXIV, 1936).

CONTRE LES CALAMITÉS AGRICOLES

Le Conseil général de la Haute-Garonne, dans sa dernière réunion avait décidé l'étude d'une caisse régionale d'assurances contre les calamités agricoles, en collaboration avec les départements voisins, en attendant le vote d'une loi instituant une caisse nationale et obligatoire.

La première réunion de cette commission régionale a eu lieu samedi, dans la salle du Conseil général de la Haute-Garonne.

Les Conseils généraux de l'Ariège, du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, des Hautes-Pyrénées, avaient été invités à s'y faire représenter.

Tous ces départements, sauf le Gers, avaient répondu à l'invitation.

M. le D^r Constant, conseiller général de Payrac, Laparra, de Lacapelle-Marival, et le D^r Jardel, de Lauzès, représentaient le département du Lot.

Après un débat auquel ont pris part de nombreux délégués, la motion suivante a été votée.

« Les conseillers généraux et les présidents des chambres d'agriculture, représentant les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et des Hautes-Pyrénées ;

« Réunis pour étudier la question de l'assurance contre les calamités agricoles ;

« Attirant une fois de plus l'attention du gouvernement sur la détresse des populations rurales, dont le labeur d'une année et les frais exposés ont été anéantis par la gelée, dont les effets ont été aggravés par une sécheresse de plusieurs mois ;

« Font constater que depuis quelques années ces fléaux naturels affligent régulièrement les populations des campagnes ;

« Exposent au gouvernement qu'un des moyens d'éviter le découragement et le dépeuplement des campagnes est, à côté de la stabilité des prix, la sécurité du produit des récoltes ;

« Que le système d'allocation et de secours d'assistance est insuffisant à protéger les agriculteurs ; que, d'ailleurs, les allocations de solidarité doivent prendre fin d'ici deux ans ;

« Que seule l'assurance obligatoire tant du point de vue moral que du point de vue de l'équité, et des avantages financiers, répond aux nécessités ci-dessus exposées ;

« Qu'étant données l'importance et la variété des risques, cette assurance obligatoire doit être faite dans le cadre national, pour que joue au mieux dans ce cadre, la loi des grands nombres, que l'effort individuel soit aussi moins lourd et que la solidarité nationale des producteurs agricoles s'exerce d'une façon permanente et efficace ;

« Considérant enfin qu'un projet a été déjà établi et soumis aux chambres d'agriculture dès le mois de mai 1937, et que tous les matériaux étant ainsi réunis, l'institution de la Caisse nationale d'assurances obligatoires contre les calamités agricoles peut être rapidement faite ;

« Ils demandent au gouvernement de déposer dans le plus bref délai le projet tendant à cette création, avec la procédure d'extrême urgence, sur le bureau du Parlement et même de le réaliser si possible par décret-loi.

« En attendant, ils décident d'étudier immédiatement la création d'une Caisse régionale qui pourrait s'incorporer dans le cadre de la Caisse nationale, si elle est créée, et, à défaut de celle-ci, pourrait fonctionner si on la peut établir dans le plus bref délai. » (Communiqué).

Marché du travail

L'« Officiel » publie la situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 16 au 21 mai 1938 :

Nombre de placements à demeure : 3 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 4 hommes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 7 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 7 hommes, 2 femmes. »

RENSEIGNEMENTS

Foire du Gravier à Agen

À l'occasion de la Foire du Gravier, à Agen, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera, les 6 et 12 juin 1938, pour Agen, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de Auch, Marmande, Le Buisson, Montauban à Agen ; Condom à Port-St-Marie, Penne à Tonneins, Villeneuve-sur-Lot à Castillonès, Monsempron-Libos à Cahors, des billets spéciaux d'aller et retour de 3^e classe, à demi-tarif, valables le jour de la délivrance, avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et de 3 fr. pour les enfants de 4 à 10 ans.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Dernière heure

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS**

FAILLITE

de Dame veuve VINEL, née VILLAIN, Droguerie centrale à Cahors (Lot), rue du Président-Wilson, sont informés que le dépôt de l'Etat des créances prescrit par l'article 494 du Code de Commerce, a été effectué le 24 mai 1938, au Greffe du Tribunal de Commerce de CAHORS, et qu'ils ont un délai de huit JOURS à compter de la présente insertion pour formuler des contre-dits ou des réclamations.

Dépôt de l'Etat des créances vérifiées

Les créanciers de dame veuve VINEL, née VILLAIN, Droguerie centrale à Cahors (Lot), rue du Président-Wilson, sont informés que le dépôt de l'Etat des créances prescrit par l'article 494 du Code de Commerce, a été effectué le 24 mai 1938, au Greffe du Tribunal de Commerce de CAHORS, et qu'ils ont un délai de huit JOURS à compter de la présente insertion pour formuler des contre-dits ou des réclamations.

Le Greffier du Tribunal de Commerce, M. J. CROZAT.

Bibliographie

LA COQUETTERIE FEMININE ET LA MEDECINE

Qu'est ce que la coquetterie féminine? C'est la recherche de plaire par des avantages physiques, intellectuels et moraux: ceux-ci présentent à l'homme l'image du plaisir, la séduction du bonheur; elle est la tactique de l'instinct sexuel, dont elle prépare la satisfaction.

Mais la coquetterie et la maladie ont souvent des relations: l'abandon des pratiques de la coquetterie est un signe grave, indiquant une dépression profonde du ressort de l'affectivité et la pathologie mentale abonde en exemple d'aspects morbides de la coquetterie.

Dans le numéro du 15 juin de « GUERIR », la grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, ce sujet est magistralement et longuement traité dans un splendide article qui paraît sous la signature du Docteur Henri Magnin. S'il intéresse particulièrement les femmes, les hommes le liront aussi avec beaucoup d'intérêt...

Dans ce même numéro de « GUERIR », lire également:

La fièvre typhoïde. — La médecine au XVIII^e siècle. — Stations thermales et stérilité féminine. — La Science et le monde occulte: l'ectoplasme et les tables tournantes. — La mobilisation des articulations. — Faut-il se brûner? — Plaies du cœur. — La psychanalyse et le cinéma. — Comment apprendre le crawl à sec. — Focal infection et amygdales. — Deux plantes utiles: le thym et l'estragon, etc., etc...

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco: « GUERIR », 12 bis, rue Keppler, Paris (XV^e). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE

37, rue Marbeuf, Paris, 8^e
Abonnement, 70 fr. — Le n° 7 fr.
Sommaire du n° 180, juin 1938

Spécimen antérieur gratuit sur demande

Vu de la rue Marbeuf, par Stanislas Reizler: La défense de l'Empire et de la Paix; Politique coloniale; l'opinion d'un gendarme, l'opinion d'un maître d'école; programme ministériel. — L'Armée coloniale, 1914-1918, par le Général Weygand, de l'Académie Française. — Dans « l'autre Algérie ». Un

grand mariage à Biskra, par Pierre Mille. — Quand il est midi à Paris... Le soleil ne se couche pas sur notre empire, carte commentée par Henry Hubert. — Notre marine marchande et les décrets-lois, par Jean Chénier. — L'A.O.F. se fera-t-elle sans les savants? Qu'en pense le Professeur Emile Perrot. — « Villes de Santé » en Indochine: stations d'altitude, maritimes et sites thermaux, par Pierre Varet. — Australie: Les cent cinquante ans de l'Australie, par Paul Cury. Australie 1938, les chiffres qu'il faut connaître, par P. C. — L'Espagne et ses possessions d'outre-mer, par Jean Mani. — Au Groupe colonial du Touring-Club de France: Etat du tourisme africain au début de 1937. — Opium et Cie, par René Bouvier. — Les progrès de l'hygiène urbaine à Douala. — Comme les troupes alpines nos zouaves pratiquent le ski dans le Djurdjura. — Les Livres, par le « Chartiste ». — Le Grand Prix de Littérature coloniale, par M. A. Leblond. — Le dernier tyran, le fils de Samory, par Henri Labouret. — Le premier Annamite à l'Ecole des Chartes, par Paul Roussier. — Le Salon nautique 1938. — Le premier et le dernier train des décrets-lois, par Les Hargneux. — A la mémoire de Mgr Le Roy, Rubens, Joleaud, Lucien Hubert, Robert Williams, D^r Jamot. — Les « Palabres » et Ya bon, ya pas bon, par Les Broussards. — Nos chroniques: Acheteurs coloniaux, tourisme et transports, technique et colonie, hygiène et santé, philatélie, vie à Paris, etc...

Améliorations aux horaires de la région du Sud-Ouest au 15 mai 1938 Cahors-Brive

Un train nouveau (n° 1688) est mis en marche entre Cahors (départ 13 h. 35) et Brive (arrivée 16 h. 11).

Correspondance à Gourdon avec le train 1486 sur Sarlat avancé (Gourdon, départ 15 h., Sarlat, arrivée 15 h. 42) et Brive avec le train rapide 56 sur Paris.

Le train M.V. 4120 dessert Lamotte-Fénelon (départ 5 h. 24).

Aurillac-Sarlat

L'horaire des trains 2071 et 2088, circulant entre Aurillac et St-Denis-près-Martel est modifié pour améliorer les relations de cette section avec Brive.

Le train 2071 retardé, part d'Aurillac à 6 h. 30 et arrive à St-Denis-près-Martel à 8 h. 43 où il correspond aux trains 2030 sur Brive et 2023 sur Capdenac.

Le train 2088 avancé, part de St-Denis-près-Martel à 17 h. 58 où il relève étroitement la correspondance du train 2031 de Brive.

Les autorails AB et BA desservent Carlux, Vayrac, Puybrun, Laval-dè-Cère et Lamativie à titre facultatif.

AVEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne? de Cahors à Toulouse, par exemple? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement: 120 francs pour 3 mois; 240 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

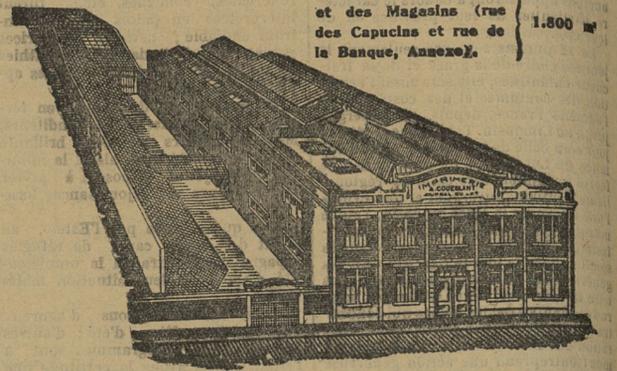
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.500 m²



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL

un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1^{er} N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 20 francs avec cette annonce : 70, boulevard Saint-Germain, Paris; Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Feuilleton du « Journal du Lot », 6

ARLETTE ET SON OMBRE
par MAX DU VEUZIT

— Oh ! je ne dépense guère... Une femme seule s'en tire toujours... Ce qui est lourd à supporter, c'est le loyer, il me semble, j'ai loué une chambre meublée.

— Ou cela ?
— Rue des Petits-Champs... Sous les toits... Pas loin du lieu de mon travail... Ça manque un peu d'espace et de confort...

Francine sourit.
— Ne parlons pas des absents, fit-elle gaîment. Le principal, c'est que tu saches où rentrer coucher le soir.
— C'est tout de même chez moi ! De ma fenêtre, je jouis d'un panorama splendide au-dessus des maisons de Paris.

— Vous avez plus d'air qu'aux étages inférieurs, en tout cas ! remarqua André, qui, jusqu'ici, semblait approuver les dispositions prises par la jeune fille.

— Pourtant, aussitôt que je le pourrai, je louerai une chambre vide et je l'arrangerai à mon goût ; cela vaudra mieux qu'un meuble !
— Tu as raison, car tu seras alors vraiment chez toi, observa encore

Francine. C'est qu'on s'attache à ce qui est à soi !
— Et surtout, on l'installe à sa fantaisie.

André railla :
— Mademoiselle a déjà des goûts de propriétaire.

— Oh ! pas du tout ! protesta la jeune fille. Je ne demande qu'un petit coin tranquille... qui ne soit pas le vulgaire logement d'hôtel...

— Eh bien ! on tâchera de vous aider à le réaliser, ce petit coin familial... Francine est merveilleuse sur cette question. Fiez-vous à elle !

Mais avant de faire des projets pour demain, si nous parlions un peu d'hier, ajouta-t-il avec l'autorité d'un homme droit qui n'aime pas à loucher.

Arlette le regarda, une interrogation dans ses grands yeux d'enfant.

— Hier ?

— Oui, petite fille. Certes, je suis heureux de vous voir parmi nous ; mais si j'avais eu le choix des circonstances qui vous y ont amenée, j'aurais évité tous ces chagrins par où vous avez dû passer.

— Je n'en doute pas !... Francine et vous, André, vous êtes si bons pour moi.

— Attendez donc que nous vous ayons prouvé notre bonté autrement qu'en paroles, avant de faire notre éloge... Pour le moment, parlez-moi de votre départ... Comment avez-vous pu le réaliser ?
— De façon très simple, André. J'ai

rassemblé ce qui m'appartenait : petits vêtements et modestes bijoux. Il s'agissait d'en assurer le transport. Je me suis confectionné un de ces grands sacs « fourre-tout », vastes et pratiques ; puis, pour éviter de froisser ma lingerie, de l'exposer à des détériorations, j'ai pris — à contre-cœur, vous le soupçonnez bien ! — une valise appartenant à maman.

— Et tu es partie comme ça, sans un mot ? s'inquiéta Francine qui s'agitait sur sa chaise à l'idée de ce départ clandestin.

— Penses-tu... J'ai écrit !... Une longue lettre pleine d'excuses et de tendresse... Pour ma mère... Rien que pour elle naturellement.

Des larmes à nouveau, lui montaient aux yeux, car elle ne pouvait évoquer le souvenir de cette mère tant aimée sans se mettre à pleurer.

— Maman, ajouta-t-elle, ne s'est doutée de rien quand je l'ai embrassée si fort... au moment où elle partait se promener, comme chaque jour, avec mon frère... C'est à son retour, seulement, qu'elle aura compris...

Arlette s'arrêta à nouveau, car l'émotion coupait sa voix et l'empêchait de continuer. Après un silence que personne ne troubla, elle reprit :
— Elle me disait : « Tu me déçois... regarde, il faut que je me remette de la poudre !... Quelle insupportable gamine tu fais ! Qu'est-ce qui te prend, aujourd'hui, de m'embrasser si fort ?... » Jamais elle ne m'avait paru aussi adorablement en-

fant... Elle n'avait pas compris que c'était un adieu que je lui donnais... un dernier souvenir que je voulais emporter... ma chère grande !... Son dernier baiser !...

Cette fois, oubliant ceux qui l'entouraient, la jeune fille s'était mise à pleurer.

André la regardait, ému. Il savait combien Arlette aimait sa mère ; mais c'était seulement à cette minute-là qu'il se rendait compte jusqu'à quel point l'enfant pouvait avoir élevé son adoration filiale.

— Pauvre petite ! fit-il, profondément apitoyé... Ces mères éternellement jeunes ne savent pas comprendre dans leur égoïsme intégral...

Mais la jeune fille, d'un geste suppliant, l'arrêta :

— Non, André, ne dites rien. Ne m'accablez pas !... Je sais bien que ma petite maman si jolie était terriblement jeune ; mais c'était ma mère... toute mon enfance... toute ma tendresse... Que voulez-vous, j'ai été élevée dans l'isolement, toujours seule avec elle... Toute mon affection s'était exclusivement concentrée sur elle...

— Et l'on dit que le sentiment appelle le sentiment ! observa l'homme ironiquement, en s'efforçant de couper court à l'émotion qui étreignait chacun.

— Pourquoi pas ?... Je l'ai toujours pensé, moi.

Elle s'était accoudée sur la table, le visage caché dans les mains,

Francine vint l'entourer de ses bras.
— Ma petite Arlette, ne pleure pas. Tu ne fais que ça depuis tantôt... A quoi bon remuer tous ces souvenirs, d'ailleurs...

Par-dessus la nappe, André tendait la main vers l'affligée pour la reconforter d'une amicale étreinte.

A ce moment, la jeune fille relevait la tête, les paupières closes sous le poids de douloureuses pensées.

Son front traversa la zone de lumière rabattue par l'abat-jour de la lampe électrique. Une auréole de clarté vint illuminer son visage pâle qu'une désespérance infinie burinait.

Ce fut rapide, mais il parut à André que la douce tête était nimbée de soleil... comme les saintes, dans les églises... vision céleste qui faisait penser aux anges ou aux martyrs.

Il en eut la gorge serrée et, sous l'influence du trouble qui l'étreignait, une sorte de sanglot vint mourir sur ses lèvres.

Cette preuve de faiblesse, qu'il laissait percer malgré lui, le rappela bien vite à son vouloir d'homme énergique. Il se raidit et sa voix se fit d'autant plus brusque pour interpeller la jeune désespérée.

— Allons donc ! protestait-il d'un air bourru. Voulez-vous bien ne pas pleurer ainsi ? Qu'est-ce qui m'a fichu une mauvette comme vous !... Et ça veut vivre seule à Paris ! Gagner sa vie ! Avoir un appartement à soi !

— Ah ! misère ! C'est une piscine qu'il

faudrait pour recueillir vos larmes ! De loin, Francine faisait les gros yeux à son mari ; mais le ton amicallement bougon de l'homme avait ramené l'énergie de la désespérée que les derniers mots d'André firent rougir et qui s'essuya les yeux.

— Vous avez raison, André, ce ne sont pas les larmes qui arrangent les choses... D'ailleurs, le plus dur n'a pas été de quitter ma mère... Quand on a pris une pareille détermination, on a du courage et on se raidit pour aller jusqu'au bout... Et j'étais résolue, voyez-vous !

— Oui, railla encore l'homme. Je vois cela ! Résolue à beaucoup pleurer et à tout quitter sans explication ! Le beau résultat !

— C'était le mieux répéta Arlette.
— Vous faites les forts, vous, les hommes ! intervint Francine, irritée contre ce qu'elle prenait pour de l'incompréhension chez André. Mais il a cent fois plus d'énergie que nous autres, femmes, quand nous nous résolvons — au lieu de tout casser comme me vous le feriez vous autres — nous sacrifier en silence au bonheur de ceux que nous aimons. Elle n'a pas bien fait, cette petite ! Elle n'a pas voulu troubler le bonheur de sa mère et elle s'est donnée tous les torts pour l'amour filial... Je l'approuve, moi !

De nouveau Arlette sourit, car elle ne voulait pas susciter une controverse entre ses deux amis.

(à suivre)